

# CARROT INVADERS

## 2018

### ASSOCIATION :

#### À la quête du Graal ou le salut après une vie en laboratoire

À la recherche d'acteurs importants autour de la condition animale, nous avons voulu en savoir plus sur le Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal (association Graal). En effet, selon le dictionnaire le Graal est un objet mythique qui symbolise le salut spirituel et la principale action de cette association est la réhabilitation d'animaux issus de laboratoires, autrement dit leur donner une nouvelle vie.

Voici l'interview passionnante avec la Présidente de ce groupement :

**Carrot Invaders** : Pourriez-vous nous parler de l'historique de la création de l'association et nous expliquer si vous en êtes l'initiatrice ?

**Marie Françoise Lheureux** : J'ai en effet fondé le Graal en 1997 après avoir découvert l'action d'une association que l'on appelait à l'époque « antivivisectionniste ». Les tracts distribués, les actions étaient radicaux, en opposition frontale avec les laboratoires et même s'ils forçaient parfois le trait, la situation des animaux en laboratoire était rappelée, sans fard et sans détour. Cela m'a immédiatement interpellée. Rapidement après, j'ai fondé le Graal avec un groupe de militants actifs, afin de disposer d'une structure indépendante pour agir. Dénoncer l'exploitation animale n'était pas le seul objectif du Graal qui souhaitait avant tout apporter des solutions constructives et légales pour adoucir le sort des animaux dans tous les domaines (corrida, cirques, abattoirs, laboratoires, ...). Le Graal a par la suite développé un service d'enquêtes national et performant contre la maltraitance animale. Beaucoup de procès ont eu lieu pour maltraitance ou actes de cruauté, remportés par le Graal contre les maîtres maltraitants, avec l'aide de plusieurs avocats pénalistes. Animaux retirés, interdiction à vie pour les maîtres de reprendre de nouveaux animaux, ...

Depuis 2005, le projet qui mobilise les forces vives du Graal consiste à organiser en France la retraite des animaux de laboratoire, arrivés en fin de protocoles. Je crois que c'est une idée à laquelle personne ne pensait il y a quinze ans. Aujourd'hui, le Graal a parcouru beaucoup de chemin et offert une retraite à 2.500 animaux (nous franchirons le seuil des 3.000 animaux retraités en 2019). Depuis 2005, le Graal a travaillé avec plus de 80 laboratoires publics et privés, français et étrangers. Ces résultats inespérés sont le fruit d'un engagement sans faille du Graal et de son équipe de scientifiques et éthologues depuis 15 ans. Mais il faut vraiment insister sur le fait que le Graal reste une association de défense animale même si nous agissons auprès des laboratoires et leur apportons des solutions concrètes et légales pour offrir une retraite bien méritée à leurs animaux d'expérience. Nous n'avons pas perdu notre âme et sommes un acteur majeur de la protection animale en France. Les laboratoires avec lesquels nous travaillons le savent et, si l'on arrive à travailler en bonne intelligence avec les unités de recherche, c'est précisément en respectant les domaines d'action de chacun sans ingérence et sans compromission. Laboratoires et Graal ne confondent jamais leurs rôles respectifs. Ce respect des « frontières d'action », tant pour les laboratoires que pour le Graal est capital pour la réussite de l'action.

**Carrot Invaders** : Justement au sujet des laboratoires comprennent-ils votre démarche ?

**Marie Françoise Lheureux** : Je crois que les laboratoires non seulement comprennent mais apprécient le sérieux du Graal et sa capacité à offrir une retraite de qualité à de nombreux animaux dans des délais très courts. Cependant, cette action a été assez difficile à mettre au point car il ne suffit pas d'avoir une bonne idée et de la bonne volonté. C'est une action juridiquement très encadrée. Pour chaque retraite, le Graal conclut un contrat avec le laboratoire qui désire s'engager dans la démarche (on reste sur un engagement volontaire de la part des unités de recherche) et un contrat avec les refuges partenaires, les sanctuaires ou les parcs animaliers qui vont accueillir les animaux une fois sortis des unités de recherche. Le Graal organise ensuite tout le process « retraite ». Dès qu'un laboratoire nous appelle, les formalités administratives, juridiques, organisationnelles, les liens avec les refuges se mettent en place. Il faut toujours être très réactif et pouvoir proposer une solution à un laboratoire qui souhaite placer une vingtaine de chiens (c'est un exemple) ou plus dans un délai de 10 jours. Cette capacité de réaction prouve tout le savoir-faire du Graal, développé depuis 15 ans. La SPA nationale et le Graal ont signé une convention de partenariat en 2016 qui nous permet de solliciter un grand nombre de refuges français en cas de besoin d'accueil, c'est une très grande aide pour la démarche. Le travail du Graal a été aussi de chercher des lieux d'accueil pour les chevaux, les animaux de ferme, les poissons, les oiseaux à qui nous souhaitions offrir une retraite. Tout cela ne va pas de soi ! Pour l'instant cela ne nous est jamais arrivé mais si, un jour, aucune solution ne pouvait être trouvée pour organiser une retraite d'animaux de laboratoire, le Graal ne s'engagerait pas. Une bonne solution ou rien, tel est notre engagement vis-à-vis de la cause animale.

**Carrot Invaders** : Quelles indications pourrions-nous donner à nos lecteurs concernant les lieux de réhabilitation en lien avec vos actions ?

**Marie Françoise Lheureux** : Si vos lecteurs souhaitent s'informer sur la démarche du Graal, ils peuvent consulter notre site Internet [www.graal-defenseanimale.org](http://www.graal-defenseanimale.org) ou contacter l'association à cette adresse : [contact@graal-defenseanimale.org](mailto:contact@graal-defenseanimale.org)

En cas de souhait d'adoption, le blog du Graal indique les prochaines sorties d'animaux et les refuges où ils vont être accueillis et disponibles à l'adoption. Nous sommes également très présents sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn). Il est donc très facile de rester en contact avec le Graal et informés des retraites prévues dans les semaines à venir !

**Carrot Invaders** : Pouvez-vous nous parler des catégories d'animaux qui sont réhabilités ? Dans votre site on voit des chiens, des chevaux, des singes mais vous nous parlez aussi des poissons...

**Marie Françoise Lheureux** : Oui, nous offrons également une retraite aux poissons ! En 2016, un laboratoire a demandé au Graal de réhabiliter plus de 700 poissons. Dans ce cas, il est impossible de faire appel à des adoptants ou à des familles d'accueil. Nous avons donc fait appel à des parcs animaliers ; le zoo de Beauval a accepté d'accueillir ces nouveaux pensionnaires. Pour un nombre aussi élevé d'animaux, il faut des solutions professionnelles. Nous pouvons réhabiliter des lapins, des NAC, de petits animaux de ferme, des chevaux et des primates. Nous avons actuellement une jument issue de laboratoire à placer. Point de concours hippiques pour Counette mais une monte raisonnable ou de grandes vacances tranquilles au pré ! Toute personne intéressée par cette adoption peut contacter le Graal.

**Carrot Invaders** : Y a-t-il des soins particuliers à apporter à ces animaux par rapport à leur vécu en laboratoire?

**Marie Françoise Lheureux** : Pour cette jument pas de soins particuliers. Elle est un peu craintive, elle a besoin d'être remise en confiance et ne pourra pas faire du saut d'obstacles mais de petites promenades. Pour tous les autres animaux, il faut du temps pour leur apprendre la vraie vie, le contact des hommes et de leurs congénères. De la patience, de la disponibilité et beaucoup d'amour à leur apporter !

Le Graal a récemment été reçu à l'Assemblée Nationale par Loïc Dombrevail, député et responsable du Groupe Animaux à l'Assemblée. Le Graal va produire un cahier de revendications dont le député pourrait s'inspirer pour un projet de loi en préparation.

**Carrot Invaders** : C'est magnifique si l'aspect juridique en faveur de la cause animale peut évoluer.

**Marie Françoise Lheureux** : Absolument. Nous avons, chacun d'entre nous, le pouvoir de faire bouger notre société et son niveau d'éthique et de considération pour la cause animale. En étant végétarien par exemple, nous avons le pouvoir de ne pas consommer d'animaux. Au Graal, nous prônons le végétarisme ou, a minima, le flexitarisme. En ayant fait sienne l'action de réhabilitation animale, le Graal a proposé une action qui allait au-delà de ce que la loi prévoyait. Aujourd'hui, le placement des animaux en fin de protocole de recherche est inscrit dans la directive 2010-63-UE et dans notre Code Rural !! Rien n'empêche à des citoyens, des associations, des groupes constitués de faire mieux que le Droit existant ! La Ligue Française des Droits de l'Animal (LFDA) parlait récemment d'un *droit souple* dont le citoyen pouvait s'emparer. C'est exactement dans cette direction que le Graal s'est engagé depuis sa création en 1997 : mettre de l'éthique dans nos pratiques professionnelles et dans notre vie.

**Carrot Invaders** : Les animaux que vous réhabilitez sont issus de laboratoires médicaux ?

**Marie Françoise Lheureux** : Nous travaillons avec des unités de recherche publiques et privées, françaises ou étrangères, investies dans tous les domaines de la recherche appliquée à l'homme ou aux animaux (médecine vétérinaire). Pour ces actions, le Graal est en contact avec des écoles vétérinaires, des CHU, des laboratoires, des lycées agricoles et des éleveurs d'animaux de laboratoire. Les animaux à placer ont participé à différents types de protocoles (tests de vaccins, d'antidépresseurs, production de sérum, pose de prothèses,...)

**Carrot Invaders** : Merci Marie Françoise pour cet entretien et bravo pour toutes ces actions qui ont pour but de donner une retraite aux animaux de laboratoire.